

LE VUARGNÉRAN



JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE D'YVORNE

N° 35

Décembre 2021

Edito

SE DÉPLACER AUTREMENT

Un simple tour en voiture suffit à s'en convaincre: l'automobile n'inspire plus ce sentiment d'évasion que ma génération était certaine d'éprouver en décrochant son permis de conduire. Entre les innombrables chantiers, les sorties engorgées et les fréquents accrochages, l'autoroute est en effet devenue un véritable chemin de croix. Quant à elles, les villes font tout pour se fermer à la mobilité individuelle en réduisant drastiquement le nombre de places de parc, en augmentant les tarifs de stationnement et en faisant des feux de signalisation des auxiliaires de dissuasion. Entre les limitations de vitesse, les ronds-points et les embouteillages, les routes cantonales ne sont guère plus engageantes.

Ce calvaire imposé aux automobilistes n'est pas le fruit que de l'augmentation du nombre de véhicules: il découle également d'une volonté politique affirmée et des aménagements routiers destinés à la mettre en œuvre. Nous doutons qu'elle prenne le chemin inverse dans les décennies à venir. Au propre comme au figuré, une nouvelle mobilité est en marche.

Il n'y a pas de raison que notre village échappe à ce mouvement: la circulation incessante, la vitesse, les gaz d'échappement, le bruit, l'encombrement de l'espace public y sont une

nuisance comme partout ailleurs, et d'ailleurs perçus comme tels par une large frange de notre population. Il n'y a pas de raison que ce qui n'est plus toléré dans les autres communes le soit encore à Yvorne, de surcroît l'un des 43 plus beaux villages de Suisse. Certains de nos habitants ont pris les devants en achetant un vélo électrique, que la Commune peut subventionner jusqu'à hauteur de 400 francs. Selon nos statistiques, près d'un quart de la population a déjà opté pour ce moyen de locomotion.

Loin d'être bornée, la Municipalité a maximisé les possibilités de stationnement au cours de la législature précédente, dans les limites normatives et légales, sans pouvoir évidemment – ni d'ailleurs vouloir – garantir une place publique aux 700 voitures vuargnéranes et à toutes celles qui sont quotidiennement de passage. En travaillant à un renforcement majeur de l'offre en transports publics de notre village et du hameau de Versvey (voir les détails dans cette édition), elle propose une solution durable et surtout moderne aux enjeux contemporains de mobilité. Nous sommes convaincus que cette formule trouvera rapidement son public, qu'elle incitera les futurs propriétaires et locataires à prendre Yvorne en considération pour cette raison aussi et qu'elle profitera pleinement à nos seniors pour qui conduire est devenu, comme pour nous tous, un pensum.

Edouard Chollet, Syndic

Infos communales

OBJETS ET MESURES BÉNÉFICIAIRES DE SUBVENTIONS COMMUNALES

Pour rappel, la Commune perçoit une taxe spécifique prélevée sur l'énergie électrique de 0,7 ct le kWh, destinée à alimenter un fonds pour les énergies renouvelables et le développement durable. L'utilisation de ce fonds fait l'objet d'un règlement qui prévoit actuellement l'octroi des subventions suivantes :

Abonnement de transports publics

40% du prix d'abonnement personnel
Juniors (16-25 ans) Mobilis 2^{ème} classe
Jusqu'à 4 zones (voir détails dans les conditions)

Vélos ou scooters électriques

20% du prix d'achat, mais
au maximum Fr. 400.-



Citerne de rétention avec utilisation de l'eau de pluie

20% du prix d'achat, mais
au maximum Fr. 500.-

Panneaux solaires photovoltaïques

Forfait: Fr. 2'000.-

Panneaux solaires thermiques

Forfait: Fr. 2'000.-

Pompes à chaleur

Forfait: Fr. 2'000.-

Chauffage à bois ou à pellets

Forfait: Fr. 2'000.-

Le règlement détaillé, les conditions d'octroi et les formulaires de demande sont disponibles sur le site Internet communal.

SOMMAIRE

Edito - Infos communales	1
Infos du Conseil communal	2
Infos communales - Marchés d'Yvorne	3
Présentation des autorités communales	4-5
Jean-Louis Tabord, collectionneur	6
Infos communales, MobiChablais	7
Portrait du nouveau chef du Service de l'eau	8

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:

Gary Perret, 079 339 90 93

Impression:

Imprimerie Bach Yvorne, 024 463 21 83

Commune d'Yvorne:

tél. 024 466 25 22

site: www.yvorne.ch

e-mail: commune@yvorne.ch

SÉANCE DU 16 SEPTEMBRE 2021

Durant cette séance, les conseillers communaux ont :

- Accepté le préavis municipal 7/2021 «Demande de crédit d'urgence pour la réfection de l'étanchéité de la terrasse du bâtiment administratif de la Grappe» et d'accorder à la Municipalité un crédit de 170'000 francs pour effectuer ces travaux.
- Accepté le préavis municipal 8/2021 «Demande de crédit d'étude pour la réalisation d'un avant-projet de rénovation lourde du Bâtiment administratif de La Grappe» et d'accorder à la Municipalité un crédit de 70'000 francs pour cette étude.
- Adopté le préavis municipal 9/2021 «Autorisations générales pour la législature 2021-2026».

SÉANCE DU 28 OCTOBRE 2021

Durant cette séance, les conseillers communaux ont :

- Accepté le préavis municipal 10/2021 «Fixation des indemnités du syndic et des membres de la Municipalité pour la législature 2021-2026», soit un montant forfaitaire annuel brut de 45'000 francs pour le syndic et 35'000 francs pour chacun des municipaux.
- Accepté le préavis municipal 11/2021 «Arrêté d'imposition pour les années 2022 et 2023», soit un taux d'imposition sur le revenu et sur la fortune, sur le bénéfice et sur le capital, impôt minimum et impôt spécial dû par les étrangers de 71,5% de l'impôt cantonal de base.

Les préavis municipaux, de même que les procès-verbaux de ces séances, peuvent être consultés sur le site de la Commune : www.yvorne.ch (→ Officiel).

COMPOSITION DU BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL DEPUIS LE 1^{ER} JUILLET 2021

Président :	Barbay Alain
Vice-présidente :	Glauser Claire
2 ^{ème} vice-président :	Stalder Guy
Scrutateurs :	Perret Alexandra et Roux Sébastien
Scrutateurs suppléants :	Badan Sarah et Jaccoud Arnaud
Secrétaire du Conseil :	Tissot Séverine
Huissier du Conseil :	Müller Francis

NOUVELLE SECRÉTAIRE DU CONSEIL COMMUNAL

Madame Séverine Tissot a repris le secrétariat du Conseil communal le 1^{er} juillet 2021, en remplacement de Christelle Détraz Jacquero.

Après un apprentissage d'employée de commerce à la Commune d'Aigle suivi d'une réorientation professionnelle pour devenir éducatrice de la petite enfance, cette habitante de Vers Morey dirige actuellement une structure d'accueil préscolaire pour la Commune de Montreux. Parallèlement à cette activité, elle officie en tant que commissaire professionnelle pour les apprentis socio-éducatifs. « Mon intérêt pour le service public dans sa globalité, le fait d'être avisée de la vie de mon village et savoir quelles décisions sont prises ont motivé ma postulation » souligne celle qui assure désormais la bonne marche administrative du législatif vuargnéran.



Infos communales

CHIENS : RAPPEL SUR L'OBLIGATION D'ANNONCER LES MUTATIONS

En exécution de la loi du 31 octobre 2006 sur la police des chiens, tout propriétaire ou détenteur de chien a l'obligation d'annoncer **dans les deux semaines** à l'Office de la population et à la banque de données Amicus :

- toute acquisition d'un chien en indiquant sa provenance, soit le nom et l'adresse de la personne qui lui a cédé l'animal,
- toute cession d'un chien en indiquant sa destination, soit le nom et l'adresse du nouveau détenteur,
- tout changement d'adresse,
- la mort de son animal.

Les propriétaires dont le chien est déjà déclaré sont dispensés de le réinscrire au début de chaque année.

Il est également rappelé que tous les chiens doivent pouvoir être identifiés par une puce électronique.

Aux fins de prévention de la santé publique et animale, il est enfin vivement recommandé de faire vacciner les chiens contre la rage. Pour l'étranger, ce vaccin est obligatoire.



CONCOURS DES JARDINS ET BALCONS FLEURIS 2021

Le jury, composé de Mesdames Dominique Delacrétaz, Jacqueline Fazan et Monique Sauthier, a effectué trois tournées à travers la commune entre les mois de juillet et de septembre.

Les lauréats sont les suivants :

Prix jardins

1^{er} prix : Monsieur Roland Bornex, Vers Morey 17

2^{ème} prix : Famille Charly Blanc, Versvey 14

3^{ème} prix : Famille Jean-Louis Tabord, Les Rennauds 26

Prix balcons fleuris

1^{er} prix : Madame Nelly Gallaz, Les Rennauds 42

2^{ème} prix : Famille Claude Maret, Vers Morey 51

3^{ème} prix : Famille Michel Weibel, Les Maisons Neuves 27

Manifestations

LES MARCHÉS D'YVORNE DÉSORMAIS INCONTOURNABLES

À l'image de la météo qui a accompagné les Marchés d'Yvorne de mai à octobre, l'édition 2021 peut être qualifiée de rayonnante. Et au moment de la clôturer, tout le monde s'est naturellement dit « A l'année prochaine ! ». Après cinq ans, les marchés se sont donc installés dans les habitudes et sur la place du Torrent. Ils font désormais partie du cours normal de la vie du village.

C'est une fierté pour les organisateurs, car inscrire un événement dans la durée requiert du dynamisme, de la volonté et du travail. Trois qualités parmi les nombreuses qui caractérisent Sylvia Minod, qui passe désormais le flambeau à Geneviève Major, au sein du comité. De chaleureux remerciements à Sylvia pour son engagement exemplaire, tout en sourires.

Gagner le cœur et la confiance des Vuarnégériens est un premier succès qui renforce encore la motivation des organisateurs de continuer à offrir leur recette : la diversité et la richesse des produits de la région, un bol d'air, un bon verre, une grande dose de bonne humeur et une pincée de surprises.

Et vous, vous en pensez-quoi des Marchés d'Yvorne ? Voici des mots récoltés par les petits Vuarnégériens le 9 octobre dernier :



DÈS 2022, YVORNE BÉNÉFICIERA DE L'INTERNET ULTRARAPIDE

Les premiers travaux devaient commencer au printemps 2022 et, dès l'automne de la même année, les premiers habitants de la commune seront raccordés à l'Internet ultrarapide.

Avant la pose des câbles à fibre optique, des travaux préliminaires sont toutefois nécessaires. Il s'agit entre autres d'obtenir l'autorisation pour les travaux de déploiement sur les biens-fonds publics comme privés. Swisscom contactera à cette fin les propriétaires et discutera avec eux des détails. Dans un deuxième temps, l'infrastructure existante doit être en partie mise à niveau afin de pouvoir transmettre les largeurs de bande supérieures. De plus, le déploiement sera coordonné avec d'autres services au cas où des travaux d'infrastructure supplémentaires (p. ex. remise en état de la chaussée) devraient être réalisés en même temps.

Des technologies de fibre optique performantes et durables

À Yvorne, le réseau déployé permettra de bénéficier de l'Internet ultrarapide avec un débit max. de 500 Mbit/s. Avec 500 Mbit/s, utiliser de multiples applications en même temps ne posera aucun souci. En plus, les technologies de fibre optique sont modulaires et évolutives. La fibre optique déjà en place pourra être rapidement optimisée pour accroître la puissance si jamais la demande augmente à l'avenir.

Rester informé sur l'état d'avancement

Sur www.swisscom.ch/checker, les habitants peuvent saisir leur numéro de téléphone ou leur adresse pour vérifier les produits et prestations disponibles à leur domicile. Ils peuvent également choisir de recevoir une notification automatique concernant leur domicile. Swisscom tient ainsi les personnes intéressées au courant dès que de nouvelles informations sur l'extension sont disponibles. Pour de plus amples informations sur le réseau Swisscom: www.swisscom.ch/reseau.



4 Présentation des autorités communales, législature 2021-2026

Avec la nouvelle législature (2021-2026), la Municipalité entame son mandat en format réduit : à cinq au lieu de sept membres jusqu'ici.

Cette réduction d'effectif s'explique pour l'essentiel par une volonté de renforcer le fonctionnement du collège, de clarifier le rôle de ses membres, d'améliorer la conduite des différents services et d'accroître l'attractivité de la fonction par une meilleure rémunération.

Les cinq mois écoulés ont déjà mis en évidence un net surcroît de travail et le nombre de dossiers à traiter prochainement apparaît d'ores et déjà considérable.

Nous en donnons ici un premier aperçu (purement indicatif) pour la seule année 2022 :

- élaboration d'un nouveau règlement sur la distribution de l'eau et élaboration d'un nouveau règlement sur l'évacuation et l'épuration des eaux (obligation légale d'autofinancer les charges y relatives)
- demande de crédit d'étude pour la création d'un nouveau réservoir d'eau potable au Clos de L'Abbaye et pour l'adaptation du réseau de distribution (étape liée à la mise en œuvre du Plan directeur de distribution de l'eau – PDDE)
- projet d'assainissement des collecteurs d'eaux usées et d'eaux claires dans le quartier de Soccettaz
- projet de rénovation et de réaménagement du dépôt de voirie consécutif à la libération définitive du hangar du bus scolaire
- demande de crédit pour la modification du stationnement dans le quartier des Maisons Neuves (signalisation et génie civil)
- demande de crédit pour la rénovation partielle des salles de classe du collège d'Yvorne
- construction de digues de protection contre les dangers naturels dans le secteur Pré de l'Oie / Châble Rouge (enjeu lié à proximité de la route cantonale, de la zone artisanale et des bâtiments du secteur)
- demande de crédit d'étude pour l'assainissement complet et la transformation du bâtiment administratif de La Grappe.

Pour mener à bien ces différents chantiers et ceux qui suivront, la Municipalité s'est organisée schématiquement comme suit (la parenthèse indique le titulaire du dicastère au cours de la période précédente) :

Edouard Chollet

syndic (à la municipalité depuis 2013, syndic depuis 2015)

- transports publics (nouveau en tant que tel)
- relations avec la direction des écoles (nouveau / de M.-H. Frutschi)
- administration générale
- personnel communal
- service informatique
- finances



Alain Bassang

(à la municipalité depuis 2011, vice-syndic 2022-2023)

- bâtiments communaux (nouveau / de M. Weibel)
- conciergerie (nouveau / de M. Weibel)
- domaine viticole
- forêts
- terrains de sport
- culture
- tourisme



Isabelle Derégis

(à la municipalité depuis 2015, vice-syndic 2021-2022 et 2025-2026)

- politique énergétique (nouveau en tant que tel)
- développement durable (nouveau en tant que tel)
- éclairage public (nouveau / de M. Weibel)
- urbanisme
- police des constructions
- dangers naturels (nouveau / de M. Bassang)



Eric Minod

(à la municipalité depuis 2016, vice-syndic 2024-2025)

- gestion des déchets (nouveau / de J.-H. Müller)
- travaux routiers (nouveau / de J.-H. Müller)
- parcs et jardins (nouveau / de J.-H. Müller)
- cours d'eau et fontaines
- terrains agricoles (nouveau / de A. Bassang)
- voirie (nouveau / de J.-H. Müller)
- distribution de l'eau
- réseaux d'eaux usées et d'eaux claires, épuration, STEP



Maxime Isoz

(à la municipalité depuis 2021, vice-syndic 2023-2024)

- police (nouveau / de M. Weibel)
- défense incendie (nouveau / de E. Minod)
- protection civile (nouveau / de J.-H. Müller)
- circulation et le stationnement (nouveau / de M. Weibel)
- signalisation routière (nouveau / de M. Weibel)
- stand de tir intercommunal (nouveau / de J.-H. Müller)
- santé publique (nouveau / de M.-H. Frutschi)
- affaires sociales (nouveau / de M.-H. Frutschi)
- relations associatives, paroissiales et intergénérationnelles (nouveau / de M.-H. Frutschi)





**Aeppli
Marc**
PLR



**Coquoz
Pierre-Antoine**
PLR



**Maret
Jean-Daniel**
PLR

**LE LÉGISLATIF VUARGNÉRAN
SE COMPOSE DE 35 MEMBRES**

Partis politiques représentés:
Arc-en-Ciel (AEC)
PLR Les Libéraux-Radicaux (PLR)
Union démocratique du centre (UDC)



**Aeppli
Serge**
UDC



**Crot
Jean-Louis**
AEC



**Maret
Kelvin**
PLR



**Sacher
Hans Peter**
PLR



**Allenbach
Tania**
AEC



**Dervey
Nicolas**
PLR



**Merli
Raphaël**
PLR



**Stalder
Guy**
UDC



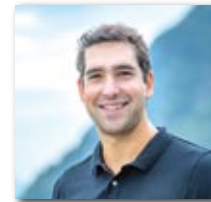
**Badan
Sarah**
PLR



**Engel
Oriane**
PLR



**Müller
Hans-Peter**
AEC



**Suardet
Martin**
PLR



**Barbay
Alain**
PLR



**Glauser
Claire**
AEC



**Pellet
Francine**
PLR



**Tabord
Diego**
PLR



**Berdoz
Jean-Luc**
PLR



**Gugelmann
Quentin**
AEC



**Perret
Alexandra**
AEC



**Turrian
Sébastien**
PLR



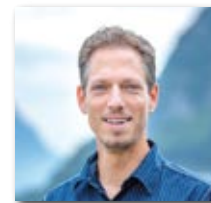
**Bernasconi
Yschelle**
AEC



**Jaccoud
Arnaud**
UDC



**Perrier
Danièle**
UDC



**Verdon
Stéphane**
PLR



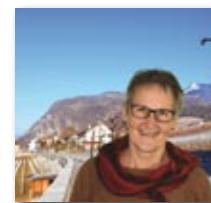
**Cathélaz
Isabelle**
PLR



**Kohli
Charles-
Henri**
PLR



**Pilet
Fabrice**
PLR



**Wagner
Susanna**
AEC



**Cibien
Béatrice**
AEC



**Major
Geneviève**
PLR



**Roux
Sébastien**
PLR



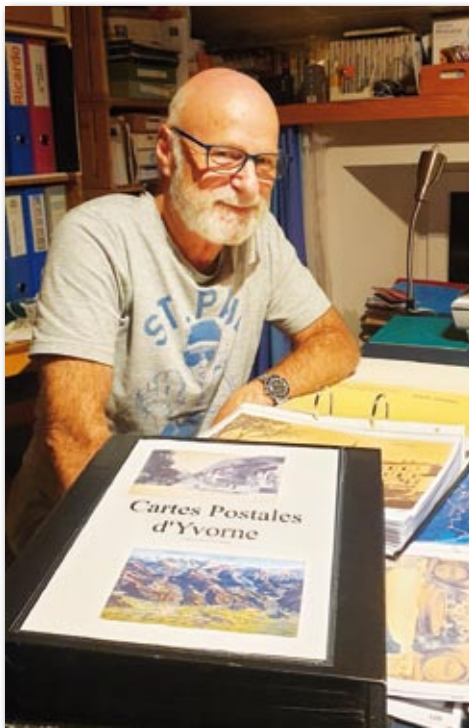
**Zahn
Jean**
AEC

JEAN-LOUIS TABORD PARTICULARITÉ : COLLECTIONNEUR

«Cartes postales, pièces de monnaie et billets de banque, entre autres, c'est tout par période. Il y a même eu la généalogie», explique Jean-Louis Tabord. C'est dans le bureau de sa maison au quartier des Renauds que l'on découvre le fruit d'une vie de collectionneur, méticuleusement répertorié et conservé précieusement.

Il l'image de ses nombreux engagements pour la collectivité – président du ski-club, conseiller communal pendant plus de 20 ans, pompier, secrétaire-caissier du groupement des vigneron, membre de l'amicale des anciens tracteurs Plumett, etc. – Jean-Louis conjugue altruisme et discrétion, avec ce supplément d'âme forgé par des expériences de vie et de nombreux voyages. Des pérégrinations, aussi bien professionnelles que privées, qui se ponctueront toujours par un retour dans ce village qu'il aime tant. Il l'aime d'ailleurs à un tel point que sa collectionniste aigüe l'amènera à concentrer sa recherche de cartes postales sur Yverne, exclusivement. Comment cela a-t-il commencé? «J'ai toujours eu la nostalgie de ne pas avoir connu la plaine non remaniée. Pour une ancienne édition du «Vuarnéran», j'avais pris une carte historique de la plaine et une photo récente, avec le même cadrage pour voir le contraste. A partir de là je me suis piqué au jeu». Au fil des ans, sa collection n'a cessé de s'enrichir, avec plus de 200 cartes postales anciennes réunies à ce jour: bâtiments, quartiers, vendanges, paysages, campings; ce sont de véritables témoignages d'époques révolues, de tranches de vie, autant de marqueurs qui contribuent à entretenir la mémoire collective.

Ces trésors se dénichent essentiellement sur Internet, au travers de sites spécialisés. «Si le nom de la Commune figure sur la carte, le prix peut vite grimper. Certaines se vendent jusqu'à 100 francs. Si l'on veut une carte, il faut y mettre le prix». Sa plus grande fierté? «Ce n'est pas forcément une carte postale mais une des premières photos d'Yverne, antérieure à 1871 car le collègue, construit cette année-là, n'y figure pas. Je possède également une



carte postale signée de la main d'Auguste Forel, cet illustre homme de science qui a vécu dans la villa «La Fourmilière» à Yverne.

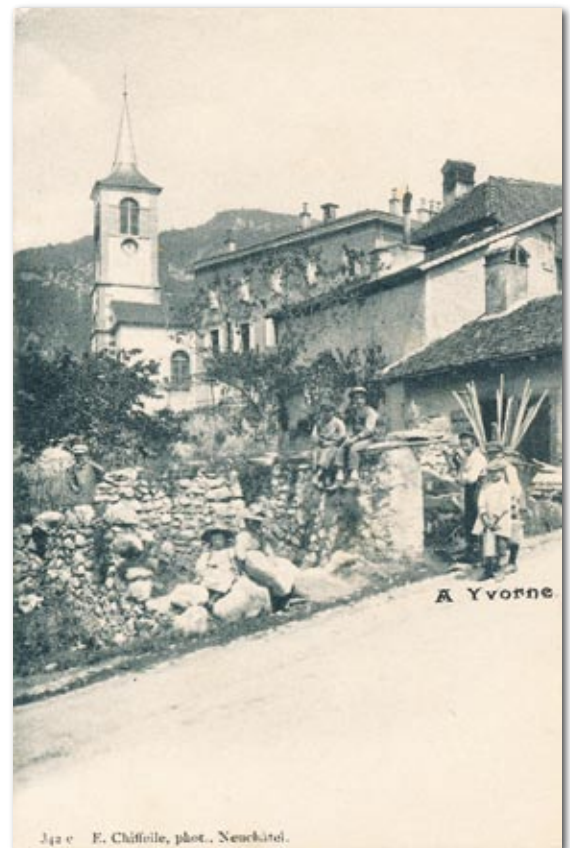
Cette quête du Graal, d'une nouvelle pièce originale requiert une veille quotidienne, minutieuse. Et parfois le hasard peut aussi s'avérer un précieux allié: «je me souviens d'une photo trouvée au Portugal, adressée depuis Yverne à l'hôpital de Lausanne pour un patient.»

Une collection qui ne demande qu'à être partagée avec, qui sait, une exposition qui pourrait se mettre bientôt sur pied.

Et en guise de conclusion, un appel aux lecteurs du Vuarnéran: «ne jetez pas vos vieilles photos, négatifs, etc. Un trésor peut se cacher!».



Versvey, 1922 selon la date du sceau postal



Les Maisons Neuves, aux alentours de 1913



Défilé de tireurs aux Maisons Neuves, dans les années 1930

LE VILLAGE D'YVORNE ET LE HAMEAU DE VERSVEY DÉSORMAIS ACCESSIBLES EN BUS

La Municipalité s'est intéressée il y a déjà plus de deux ans au développement des dessertes de notre commune, à celle du village tout particulièrement, dans la foulée de l'extension du réseau MobiChablais. Les premières approches entreprises à cet égard avec TPC SA sont restées infructueuses, principalement en raison du coût alors articulé. Une telle extension implique en effet l'achat de matériel roulant supplémentaire et l'engagement de personnel, c'est-à-dire des charges importantes qu'il n'est pas envisageable de supporter individuellement.

Dans l'intervalle, cependant, trois nouvelles communes ont souhaité « monter dans le bus » et rejoindre MobiChablais: Bex, Massongex et Troistorrens. La direction de TPC SA a ainsi pu proposer à Yvorne une offre nettement plus abordable que la première, même si elle suppose un engagement financier substantiel, en augmentation de quelque 14% par rapport au budget des transports 2021. L'intégration d'Yvorne à ce réseau de proximité, subordonnée bien entendu à l'adoption formelle dudit budget par le corps délibérant, annonce néanmoins une petite révolution dans l'accessibilité de notre commune aux transports publics: jusqu'ici réduite aux quelques passages quotidiens du bus de la ligne Aigle-Corbeyrier et à l'axe régional Aigle-Villeneuve, trop éloigné du centre du village pour pouvoir réellement inciter au report modal, elle n'aura désormais plus rien à envier à celle d'une grande ville.

A compter du 13 décembre, en effet, sera introduit un service en continu de 5 h à 1 h, voire à 2 h les vendredis et samedis, et cela tous les jours. Deux nouvelles lignes (102 et 103) desserviront le centre du village via la rue des Rennauds, la rue des Maisons Neuves et le Boulevard pour rallier Aigle et, au-delà, Monthey Stade Pottier (102) ou Monthey Gare CFF (103): la zone commerciale d'Aigle et celles de Collombey et de Monthey seront désormais accessibles même sans voiture.

La ligne 112, nouvelle elle aussi, est destinée en priorité aux écoliers de Versvey, mais elle sera ouverte à tous les usagers. Circulant exclusivement du lundi au vendredi, elle desservira notamment les campings, le quartier des Ecots, le hameau de Versvey (doté dorénavant de deux arrêts) ainsi que l'entrée Est du restoroute du Chablais. Ces trois lignes (102, 103 et 112) viennent donc compléter la ligne 111 (Aigle-Villeneuve) et la ligne 143 (Aigle-Corbeyrier), désormais opérée elle aussi par TPC SA en remplacement de CarPostal SA.

Sur ce dernier point, il convient de préciser que les élèves partant de ou se rendant à Yvorne n'auront plus un car réservé pour leurs déplacements, mais bien une ligne MobiChablais à part entière, circulant toute la journée (7 h-19 h) de manière cadencée, et utilisable par l'ensemble de la population. En période scolaire, ce seront ainsi une dizaine de paires de courses qui seront assurées quotidiennement (sauf le week-end et les jours fériés) au profit direct des écoliers de Versvey et des environs. En période de vacances, les dessertes seront assurées uniquement sur demande. Nous précisons que tous les élèves utilisant une ligne MobiChablais devront être munis d'un titre de transport valable. La Municipalité fournira un abonnement annuel Mobilis aux élèves d'Yvorne scolarisés à Aigle et à ceux de Versvey enclassés au village.

MobiChablais est un système interactif qui prévoit la réservation préalable des courses au moyen d'une application mobile téléchargeable ou même sur simple appel téléphonique. Un dépliant distribué à tous les ménages de notre commune par l'entreprise TPC SA expliquera la marche à suivre en quelques étapes extrêmement simples: télécharger l'application, s'inscrire au moyen d'une adresse de courriel et d'un mot de passe, indiquer un moyen de paiement (p. ex. Twint ou carte de crédit), et c'est parti! Il est également possible d'acheter des billets au préalable et de les utiliser au gré de ses déplacements.

Il convient toutefois de relever qu'un grand nombre d'arrêts sont desservis d'office, c'est-à-dire sans qu'il soit nécessaire de réserver la halte au préalable. Ce système a évidemment pour objectif d'optimiser le déplacement des bus en permettant une planification du trajet qui réponde au mieux aux besoins effectifs des voyageurs, en temps réel, sans arrêts inutiles et avec des capacités de transport appropriées. Sur ce dernier point, seule la ligne 111 restera desservie par des véhicules articulés, ceux des autres lignes étant de tailles plus modestes (mini-bus ou petit car pouvant transporter 24 à 78 personnes).

Le renforcement de cette offre permettra à la compagnie de transport d'assurer des horaires à la demi-heure pour le village d'Yvorne et le hameau de Versvey, et même au quart d'heure pour les quartiers situés le long de la route cantonale, proches de la ligne Aigle-Villeneuve. Malheureusement, le gabarit de la chaussée et l'exiguïté des accotements empêchent pour l'heure le développement du réseau en direction de Vers-Morey et Vers-Monthey.



Source: TPC

La Municipalité a souhaité développer l'offre pour susciter la demande, même si de nombreux habitants de notre commune appelaient depuis longtemps déjà à une meilleure desserte d'Yvorne en transports publics. Cette étape capitale pour notre commune s'inscrit évidemment dans l'esprit du temps qui encourage les nouveaux modes de déplacement, plus économiques, plus propres, plus sûrs et mieux coordonnés. En effet, aux yeux de la plupart des forces politiques, la voiture n'est plus la solution privilégiée pour répondre aux enjeux contemporains de mobilité. A l'évidence, les sensibilités individuelles évoluent elles aussi considérablement dans ce domaine.

Plus localement, nous espérons que le renforcement de cette offre, que cofinancent les cantons de Vaud et du Valais, ainsi que les usagers eux-mêmes bien entendu, sera de nature à attirer de nouveaux habitants, à valoriser du même coup l'ensemble du parc immobilier vuagnéran et à prévenir l'exode générationnel qui voit certains de nos seniors faire le choix de la ville parce qu'ils n'ont plus l'envie ou la possibilité de conduire.

Les arrêts de ces nouvelles lignes sont pour certains d'entre eux provisoires. Ils seront confirmés le cas échéant lors de la réalisation des aménagements (bordures d'accostage de 22 cm) exigés par l'application de la loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand).

MobiChablais a déplacé près de 400'000 voyageurs en 2019, et la fréquentation du réseau pourrait même dépasser le demi-million de passagers en 2021. En rejoignant cette communauté de transport, la Municipalité a la conviction d'offrir un réel plus à la population d'Yvorne et de lui ouvrir l'accès à une mobilité d'avenir.

La Municipalité

PORTRAIT DU NOUVEAU CHEF DU SERVICE DE L'EAU



A 31 ans, Quentin Morezzi accède à la tête du Service de l'eau de la Commune. Installateur sanitaire de formation dans l'entreprise familiale, ce natif d'Aigle obtiendra par la suite un brevet fédéral de fontainier, complété d'une spécialisation en tant que monteur de réseau eau et gaz. Après une expérience enrichissante au sein du Service des eaux de la Ville de Lausanne, tout va s'enchaîner de-

puis le début de l'année, avec un retour aux sources dans le Chablais et un nouveau challenge qui s'ouvre à lui avec la gestion du réseau tentaculaire et complexe des eaux d'Yverne. Entré en fonction le 1^{er} juillet dernier, Quentin Morezzi nous parle, avec une passion débordante et contagieuse, de son activité et des enjeux liés à la préservation et une utilisation réfléchie de l'or bleu.

La prise en main d'un tel réseau se déroule-t-elle comme vous le pensiez ?

Il ne m'était pas inconnu puisque j'avais déjà eu l'occasion de m'occuper des réseaux hydrauliques pour des communes chablaisiennes. J'avoue que j'ai toujours aimé Yverne et c'est presque un rêve qui se réalise de pouvoir y exercer ma profession. Une petite commune, sur le plan démographique, mais qui dispose d'un gigantesque réseau d'eau: on y trouve autant des sources de montagne que du captage à Versvey et trois zones de pression différentes. Techniquement, c'est génial!

Le Service fonctionne-t-il différemment ?

Mon prédécesseur, Jean-Pierre Deschamps, travaille toujours au sein du Service de l'eau mais ne s'occupe plus que du secteur assainissement (eaux usées-eaux pluviales) – STEP.

Pour ma part, je me charge du secteur eau potable.

En quoi consiste votre activité, au quotidien ?

Dans une petite commune, et c'est ce que je recherchais et dont je méloignais à Lausanne, c'est le travail sur le terrain, du début de la source jusqu'au consommateur final.

L'entretien des sources et la surveillance des zones de protection pour éviter les pollutions, le stockage de l'eau et la gestion des réservoirs sont au cœur de mon travail quotidien. Il faut bien entendu s'adapter en fonction des périodes et des demandes que l'on a, que ce soit sur le réseau en soi, la défense incendie, etc. J'accorde aussi une attention particulière à la relation clientèle: de l'introduction dans le bâtiment, chez les consommateurs aux conseils pratiques pour une utilisation efficiente de l'eau. Et finalement, pour boucler la chaîne, l'évacuation et le traitement de l'eau doivent bénéficier des mêmes soins qu'en amont du processus pour garantir un niveau de propreté et de salubrité conformes aux normes sanitaires, particulièrement strictes.

Quelles sont les plus grandes craintes ?

En tout cas pas le manque d'eau. On a des moyens de secours, en se raccordant sur Aigle par exemple.

Si des sources sont polluées, on peut les isoler et continuer. La peur, c'est de ne pas s'en apercevoir. Un bon autocontrôle permet de l'éviter.

La peur latente, c'est la pollution chimique (pesticide, fongicide, chlorothalonil). Heureusement, vu la situation géographique de nos sources, nous ne sommes pas touchés par le chlorothalonil. Il y a également le risque du glissement de terrain ou encore la fracture ou la fuite d'une conduite d'alimentation stratégique. Mais il n'est rien arrivé de tel jusqu'à présent.

A l'heure actuelle, la panne de courant et le «bug» informatique peuvent aussi s'ajouter à la liste de nos craintes. Les réseaux étant reliés par voies électronique et informatique, le «black-out» électrique fait plus peur au fontainier que la pénurie d'eau.

L'eau, source de vie, coule heureusement encore à flot dans nos régions. Mais avec les changements climatiques et les questions environnementales, quels sont les enjeux du futur, au niveau communal déjà ?

Je relève deux enjeux majeurs: maintenir ce qui fonctionne bien et s'activer contre l'obsolescence.

Sur les réflexions liées à la préservation de l'environnement, je dirais en préambule que la mentalité des gens évolue dans la bonne direction. Je suis d'une génération où l'on nous disait de couper le robinet pendant le brossage des dents. On voit que les consommateurs font de plus en plus attention et au final, la consommation baisse.

Nous avons aussi mis le paquet pour détecter les fuites, souvent cachées. Un important volume d'eau a ainsi pu être économisé.

L'enjeu clé réside dans la qualité de l'eau, et donc dans la préservation des zones de protection autour des captages. Un travail de sensibilisation auprès des paysans et des promeneurs s'avère essentiel pour protéger ces dernières.

On pourra ainsi pérenniser notre eau sur des décennies.

Les changements climatiques ne signifient pas que l'eau va se raréfier. Il y en aura par contre dans les mauvaises périodes, lorsque l'offre est supérieure au besoin et vice versa. Il faut savoir qu'au niveau du stockage des réservoirs, nous devons garantir un renouvellement toutes les 72 heures. C'est une règle de base, dans un bâtiment comme pour le réseau d'eau.

Nouvelle chambre de chloration aux sources des Joux et de Rouge Terre

Situées sur le plateau de Corbeyrier, les sources des Joux et de Rouge Terre qui alimentent le réservoir de Versvey n'offraient plus toutes les sécurités pour garantir une qualité irréprochable de l'eau. Avec des captages et des conduites en mauvais état, ainsi que deux pollutions survenues au cours des dernières années, la Municipalité a réagi en planifiant leur réfection. Des travaux devisés à près de 490'000 francs ont été menés au printemps et achevés en juin. L'ouvrage a été prévu en contrebas des sources de Rouge Terre, puisque c'est à cet endroit que le Plan directeur de la distribution de l'eau (PDDE) projetée, à terme, la construction d'une station de pompage pour dériver les eaux des sources précitées vers le réservoir de Vers Chenaux via la future chambre de rassemblement du Désaley.

Dans un souci d'économie, un dimensionnement adéquat a d'ores et déjà été prévu par la Municipalité, de manière à ce que celui-ci puisse être facilement transformé en station de pompage le moment venu.

La nouvelle installation de traitement au chlore répond aux normes les plus strictes et bénéficie désormais du système de télégestion, pour un contrôle en temps réel des installations et une alarme en cas de déficit de chloration.

« Cette installation est à la pointe de la technologie. Nous pouvons instantanément mettre en décharge l'eau en cas de problème et la mettre automatiquement en vidange pour éviter de polluer le réseau. De plus, cela nous évite des déplacements quotidiens pour vérifier le niveau du réservoir, souligne Quentin Morezzi. Elle incarne vraiment la vision du futur du fonctionnement de notre réseau. »

Le Municipal Eric Minod, en charge des eaux de la Commune, ne cache pas non plus sa satisfaction: « Tous les intervenants ont effectué un travail remarquable, en particulier Sylvain Haldimann, ingénieur hydraulicien du bureau SH ingénieurs Sàrl, qui a mené ce chantier avec professionnalisme et efficacité. Le dossier remplit toutes les conditions en vue de bénéficier de subventions. »



Arrivées des sources, vannes de décharges et turbidimètre. Photo: Quentin Morezzi